

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 8 (1969-1970)
Heft: 31

Artikel: Les Suisses de Belgique et le congrès de Montreux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est dans le 100 m que le Vaudois P. Clerc a gagné une médaille de bronze, placé en 3^e position. Mais c'est le 200 m qui lui permit de décrocher la médaille d'or. En effectuant ce parcours en 20"6, il détient le record européen de cette distance. De son côté, la Schaffhouseoise Meta Antenen s'est particulièrement distinguée dans le pentathlon féminin en occupant la 2^e place, ce qui lui valut une médaille d'argent.

— **Ski nautique : double victoire suisse.**

Les Championnats d'Europe de ski nautique, dont les finales avaient lieu sur le lac de Seggino, près de Milan, se sont terminés par un véritable triomphe pour l'équipe suisse, qui a totalisé cinq médailles d'or et deux d'argent. La grande triomphatrice de ces finales a été la Lausannoise Eliane Borter qui, pour la première fois dans l'histoire des championnats d'Europe, a remporté les quatre titres : figures, slalom, saut et combiné. Le Genevois Pierre Clerc a pour sa part confirmé qu'il était le meilleur Européen en saut en s'adjugeant son quatrième titre consécutif.

L'équipe suisse, composée des Genevois Pierre Clerc et Jean-Jacques Zbinden et du Montreusien Michel Finsterwald, a remporté la 5^e Coupe d'Europe de ski nautique, dont la finale s'est disputée à Lochendhead, près de Glasgow. La Suisse avait déjà remporté la coupe en 1966 et 1967 mais, l'an dernier, elle s'était fait ravir le trophée par l'Italie.

THEATRE SUISSE AU NATIONAL

Le Théâtre National a mis à son programme 1969-1970 une pièce du Zurichois Max FRISCH, « **BIOGRAPHIE** », qui sera présentée à Bruxelles du 7 au 29 novembre 1969.

Max Frisch est, avec Dürrenmatt, l'un des dramaturges suisses les plus connus et les plus joués à l'étranger. Quoique habitant le Tessin, il est resté étroitement lié à sa ville natale et prend part avec passion, de sa plume, à la vie culturelle et politique de Zurich. Frisch, qui appartient par son âge à la génération intermédiaire, reste encore et toujours l'écrivain le plus discuté, le plus disputé de la littérature zurichoise actuelle. L'historien littéraire Max Wehrli a dit pertinemment de son œuvre : « Frisch aime à provoquer l'agacement chez ses compatriotes, qui, à ses yeux, figurent parfaitement un monde muré dont il a besoin pour manifester, toujours de nouveau, sa liberté. »

CHEZ TOONE A propos de Cyrano

qui sera présenté en exclusivité aux membres de l'Union Suisse de Bruxelles le 29 octobre 1969... nous ne voudrions pas manquer de signaler qu'il s'agit là de l'admirable pièce d'Edmond Rostand, transposée en vers bruxellois et qui conserve à travers la parodie ses extraordinaires qualités dramatiques. Les marionnettes de Toone, loin de supprimer l'émotion de certaines scènes, la transposent et l'amplifient même en son langage coloré. C'est Woltje, le ketje de Bruxelles qui joue le rôle de Cyrano. L'auteur de cette parodie, BARES, est une personnalité bruxelloise fort connue. Il débuta en écrivant des « revues » pour ses camarades de captivité en Allemagne. A son retour en Belgique, il publia un recueil de poèmes bruxellois, « Flooskes ».

Pour ceux qui ne pourraient assister à la représentation du 29 octobre (il n'y a que 75 places chez Toone), signalons que « Cyrano » se joue actuellement, et ce jusqu'au 31 octobre, tous les soirs à 20 h 30.

ANTON KUNZLE

Le 19 juillet s'est éteint, à l'âge de 61 ans, après une longue et douloureuse maladie, M. Anton Kunzle. Installé à Bruxelles depuis de nombreuses années, il fut attaché, pendant la dernière guerre, aux services de la chancellerie de la Légation de Suisse, à Bruxelles. Dès 1946, il assumait la responsabilité du service comptable de l'agence de l'Office National Suisse du Tourisme en Belgique. Ses parfaites connaissances techniques, son admirable conscience professionnelle, son ardeur au travail, son amour de la perfection lui ont fait remplir ses fonctions de façon remarquable et contribuer ainsi au développement de cet Office. Ceux qui l'ont connu, garderont de lui le souvenir d'un homme réservé, mais très sensible, généreux, fidèle dans ses amitiés, toujours prêt à rendre service à ceux qui avaient recours à lui. Que Madame Kunzle veuille trouver ici l'expression de notre sincère sympathie.

LES SUISSES DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION EN BELGIQUE

La période d'émigration des ressortissants suisses dans l'entre-deux-guerres a eu pour conséquence d'amener en Belgique des spécialistes de la construction : ingénieurs, architectes, techniciens, etc...

Plusieurs d'entre eux se réunirent en 1935 pour fonder la S.A. COTRACO, Compagnie de Travaux de Constructions, à Bruxelles.

La nouvelle firme prit un développement très rapide avant la guerre grâce à de multiples travaux que lui confièrent les plus importantes sociétés métallurgiques du pays.

COTRACO réalisa non seulement des travaux de génie civil pour des hauts-fourneaux, batteries de fours à coke, aciéries, centrales électriques, mais aussi des brasseries, malteries et même des immeubles à appartements résidentiels.

Après la guerre COTRACO réalisa des travaux pour de grandes cimenteries, des charbonnages, des industries chimiques, etc... Diverses firmes suisses de l'industrie pharmaceutique, établies en Belgique, confièrent à la S.A. COTRACO l'extension de leurs bureaux, laboratoires, dépôts et autres installations.

La qualité du travail exécuté et la probité commerciale des dirigeants de COTRACO sont reconnus dans le milieu de l'industrie et du commerce et ont contribué largement à sa rapide expansion qui permit à certains moments d'occuper près de 200 personnes.

Grâce à son bureau d'études la firme est à même de réaliser une construction depuis le projet jusqu'à son achèvement complet.

Ainsi quelques Suisses arrivés il y a 40 ans avec leurs connaissances et leur volonté de réussir sont parvenus à créer une entreprise qui peu à peu conquiert une place enviable dans l'industrie de la construction.

AVIS AUX ETUDIANTS

La Société Suisse des Zofingiens vient d'ouvrir à Genève un centre d'étudiants. Le Conseil de fondation serait très heureux de pouvoir accueillir quelques étudiants suisses de l'Etranger, voici quelques détails à ce sujet :

CENTRE UNIVERSITAIRE ZOFINGIEN 6, rue des Voisins, Genève

Situé à deux pas de l'Université, au numéro 6 de la rue des Voisins, le Centre Universitaire Zofingien (CUZ) offre à une quarantaine d'étudiants le confort de studios individuels complètement équipés et l'agrément de divers locaux communs destinés à rompre l'isolement des habitants de la maison et à développer parmi eux un esprit communautaire. Dans cet ordre d'idées, les résidents sont appelés à prendre certaines responsabilités destinées à les intégrer dans la vie du Centre et à leur permettre d'en assurer de ce fait la bonne marche.

Le Centre a été construit en 1969, dans l'année du 150^e anniversaire de la Société suisse de Zofingue. Faisant sienne la devise de cette société « Patrie, Amitié, Science », la Fondation du CUZ a pour but de venir en aide aux étudiants fréquentant l'Université de Genève ou d'autres écoles ou instituts de même niveau. Le Centre se veut ainsi ouvert à tous les étudiants, et en particulier aux Confédérés, qui désirent venir à Genève pour y commencer ou y poursuivre leurs études.

A ce titre, il met à leur disposition, à raison de 10 studios par étage, 40 studios équipés chacun d'un bloc cuisine avec frigidaire, d'une douche et d'un WC, et, au rez-de-chaussée, des locaux communs comprenant une salle de travail, une salle de lecture et une salle de loisirs. Un snack, ouvert au public, est également à la disposition des habitants du Centre.

L'esprit dans lequel le Centre Universitaire Zofingien a été réalisé reflète donc la préoccupation de concilier au mieux la nécessité de préserver l'individualité de chaque étudiant, dans un cadre agréable et fonctionnel, et le besoin de contacts et de vie sociale.

Indications pratiques

1. Seuls sont admis les étudiants masculins immatriculés à l'Université de Genève ou à une école ou institut de même niveau.
 2. Les bulletins d'inscription peuvent être obtenus au Centre, rue des Voisins 6, 1205 Genève.
 3. Les demandes d'admission sont examinées pour chaque semestre dans l'ordre d'arrivée, au plus tard le 31 août pour le semestre d'hiver ; le 31 janvier pour le semestre d'été.
 4. Les prix des studios sont fixés actuellement entre 180 et 220 francs.
 5. Date d'ouverture prévue du Centre 1^{er} octobre 1969.
 6. L'Université de Genève estime qu'un étudiant doit disposer d'environ 600 francs de ressources mensuelles.
- Genève, juin 1969.

LES SUISSES DE BELGIQUE ET LE CONGRES DE MONTREUX

A l'occasion du 47^e Congrès des Suisses de l'étranger, le groupe de travail de la Communauté suisse de Belgique a adressé 2 rapports détaillés sur le thème :

« **LES SUISSES DE L'ETRANGER ET L'ECONOMIE SUISSE** ».

Le premier traite de l'utilisation du potentiel suisse de l'étranger par l'économie suisse, axé particulièrement sur des questions d'ordre commercial et économique.

Le deuxième étudie avant tout des questions d'ordre social et traite des **possibilités de formation professionnelle en Suisse pour les jeunes Suisses de l'étranger et des problèmes de la réintégration professionnelle des rapatriés.**

Dans la mesure de la place disponible, nous en publions de larges extraits dans notre prochain Courrier. Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent particulièrement à ces questions recevront les textes intégraux sur simple demande adressée à la CDR du Courrier Suisse.

LES SOCIETES

UNION SUISSE DE BRUXELLES

Le Comité de l'Union Suisse de Bruxelles n'a pas attendu la fin de la période de vacances pour se réunir et mettre au point un programme de soirées récréatives, pour le 2^e semestre 1969, en fait semestre de 4 mois seulement. Il est heureux de pouvoir proposer aux membres de l'Union Suisse et, par extension, aux lecteurs de ce Courrier, les manifestations ci-après :

29 octobre : représentation au théâtre de marionnettes folkloriques TOONE. Au programme : « Cyrano de Bergerac ». La salle sera entièrement réservée à l'Union Suisse. Après le spectacle, ceux qui le désirent pourront déguster sur place une assiette de restauration bruxelloise, préparée par le restaurant « Les Armes de Bruxelles ».

8 novembre : Inauguration du nouveau local du Swiss Junior Club (voir annonce).

26 novembre : Soirée culturelle : représentation, au Théâtre National, de la pièce « Biographie », de l'auteur suisse réputé Max Frisch. L'Union Suisse a pu s'assurer un certain nombre de places au prix très intéressant de 85 F, au lieu de 180 F.

21 décembre : C'est dans la grande salle dorée de l'hôtel Atlanta qu'une fois de plus scintilleront les lumières de l'Arbre de Noël. C'est là que se déroulera, dans une atmosphère familiale, la traditionnelle fête, préparée tout spécialement à l'intention des enfants de la Communauté Suisse de Bruxelles, accompagnés, bien sûr, de leurs parents et de leurs amis.

Et voilà ce programme. Le Comité de l'Union Suisse espère qu'il rencontrera l'approbation et le soutien de nombreux membres. Ces derniers recevront, par circulaires, tous les détails et précisions qui leur permettront de participer à ces manifestations. Les lecteurs de ce Courrier, pas encore membres de l'Union Suisse, mais désireux d'être tenus au courant de ces activités et d'y participer, n'ont qu'une petite formalité à remplir : devenir membre de l'Union Suisse de Bruxelles, en versant leur cotisation 1969, soit 100 F, au compte de chèques postaux n° 2137.08 de l'Union Suisse de Bruxelles, 1040 Bruxelles. Ce n'est vraiment pas compliqué.

Le 1^{er} août à Bruxelles

La Fête Nationale du 1^{er} août 1969 laissera à chacun le souvenir d'une bonne soirée. Plus de 350 personnes, nombre sensiblement supérieur à celui de l'an dernier, répondant à l'invitation de l'Union Suisse, se sont retrouvées à la Pergola du Parc Meli, au Centenaire, pour célébrer, dans la joie et la ferveur patriotique, cet anniversaire presque sept fois centenaire.

Le Président de l'Union Suisse, M. Altheer, souhaite de façon sympathique, dans trois de nos langues nationales, la bienvenue à ses compatriotes et à leurs amis belges, nombreux à s'associer à cette manifestation. L'Ambassadeur de Suisse, M. Ph. Zutter, écouté dans un silence sans faille, a captivé son auditoire par le rappel, à la fois précis, concis et remarquablement évocateur des principaux événements qui ont fait de notre pays ce qu'il est aujourd'hui.

Pendant la partie récréative, on a procédé au tirage de la tombola, dotée une fois de plus de prix de valeur. Un grand merci aux maisons qui ont bien voulu contribuer généreusement à son succès, soit les firmes : Brown-Boveri & Cie, Nestlé, Richard, Suchard et Wolfers.

L'OUVROIR SUISSE

L'Ouvroir groupe les dames de la Communauté Suisse de Bruxelles désireuses d'aider par leurs travaux, leur assistance, leurs visites ceux de nos compatriotes dans le besoin. L'Ouvroir se réunit tous les premiers mardis du mois à 15 h. à la Maison Suisse. La cotisation annuelle est de 100 F. Le produit de celles-ci est utilisé pour les achats de laines, tissus et autres articles nécessaires aux travaux des membres de l'Ouvroir. Celui-ci est présidé par Mesdames E. Meyer et E. Haerberli.

SWISS JUNIOR CLUB

le samedi 8 novembre dès 20 heures

Inauguration du nouveau local

2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4
(dans la cour, face à la Maison Suisse)
Cocktail, programme attrayant, tombola.
Entrée : 25 F par personne, donnant droit à la participation gratuite à la tombola.
Invitation cordiale à tous les membres de la Communauté suisse de Belgique.

A PROPOS DU SWISS JUNIOR CLUB

Nous sommes heureux d'annoncer que le club se porte de mieux en mieux. Nous avons de plus en plus de membres et ceux qui quittent la Belgique pour rentrer en Suisse gardent un bon souvenir du S.J.C.

L'arrangement de notre local se termine et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que l'inauguration aura lieu au mois de novembre.

Nous espérons que vous y viendrez nombreux, vos parents et amis sont cordialement invités.

Les samedis après-midi, jour de travail, les parents peuvent venir se rendre compte du travail que nous avons effectué.

Nous avons besoin d'un tissu écossais, de vaisselle et de livres pour la bibliothèque.

Nos relations avec les sociétés suisses sont les meilleures. Nous en prenons pour exemple « La fête du 1^{er} août ». Rappelons que les sociétés suisses peuvent écrire dans le Ciktus.

Ce dernier a subi de nouvelles transformations et si nous sommes amenés à réduire le nombre des articles, leur qualité ne changera pas et notre revue restera digne du plus grand intérêt.

Le bowling, 115, av. Molière, continue à rassembler une équipe sympathique, les dimanches de 18 h à 20 h ainsi que le mardi. Certains membres de l'Union Suisse viennent régulièrement jouer avec nous et nous ne pouvons que souhaiter que ces exemples soient suivis.

En conséquence nous pouvons fièrement annoncer que le club se porte bien, que tous nous sommes décidés à poursuivre ce qui a été entrepris.

Abonnement Ciktus : 60 F par an, Société Générale C.C.P. 261 agence Meiser n° 444.043 du Swiss Junior Club.

Secrétariat : Claudine Gaeng, 294, chaussée de Gand, tél. 27.45.00.

Bowling : Jean Gaeng, 294, chaussée de Gand, tél. 27.45.00.

Local : Michael Bolle, 11, av. des Jardins, tél. 16.79.00.
Le Comité.

UN DINER DEBAT ?

La révision générale de la constitution helvétique est à l'ordre du jour. Cela intéresse-t-il nos lecteurs ? Si oui, faites-le savoir. Nous inviterions des journalistes et des spécialistes de la question pour nous orienter et nous permettre ensuite d'en discuter lors d'un dîner-débat au début de l'an prochain.

Faites part de votre intérêt et de vos suggestions à la rédaction du Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon à Bruxelles 4.

L'Editeur.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue mi-décembre 1969. Articles et communications à envoyer au plus tard le 20 novembre 1969.

LE COURRIER SUISSE

2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4, C.C.P. n° 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, av. Chazal, Bruxelles 3.

Commission de rédaction : A. BERGUER, A.W. KLOPFENSTEIN et J.

PIERREHUMBERT ; **Collaborateur** : J. DECOUTERE.

Imprimerie : Efbé, 623, chaussée de Mons, Bruxelles 7.